

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 12 décembre 2017

-----15-----15-----15-----

L'an deux mille dix sept-----

et le 12 décembre

Date de
convocation

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

06/12/2017

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
06/12/2017

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève
(avec procuration de M. LABEYRIE Nicolas), FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE
Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT Sébastien, Mme
MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme DAL BEN Carine, Mme PLOQUIN Cécile,
M. CABANNES Pierre, Mme CARRERE Amandine, Mme DESPAX Nelly, M.
CASTAY Jean-Marc.

Excusé : M. LABEYRIE Nicolas (procuration à Mme CUZACQ Geneviève).

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Révision des loyers au 1^{er} janvier 2018.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réviser les loyers communaux.

Le taux d'augmentation diffère en fonction de la date de signature du bail.
Après information auprès de l'ADIL,

Le Conseil Municipal décide de relever le prix des loyers communaux comme ci-dessous:

NOM DU LOCATAIRE	Date signature bail	Ancien loyer	Taux d'augmentatio n	Nouveau loyer
------------------	------------------------	--------------	----------------------------	---------------

PALLARES Pierre	15/10/2014	226.19	0.75%	227.89
BERNARDI Dorothée	01/10/2015	200.00	0.75%	201.50

Charge Monsieur le Maire de passer les avenants à intervenir.

Fait à MONTREAL le 12 décembre 2017.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.